

DELIBERATION N° DEL2024/10/17-05
Du conseil municipal du 17 octobre 2024

Date de convocation : 11 octobre 2024

Date d'affichage de la liste des délibérations : 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie, FORNERET Sarah, YBERT Sandra.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame MALERBA Lydie qui donne pouvoir à Madame YBERT Sandra, Madame LERAUX Muriel qui donne pouvoir à Madame GALMEL Isabelle.

Absent(s) non excusés : 0

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Procurations : 2

Votants : 15

Monsieur FANFANI Antoine a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**CONVENTION LOCATION SALLE DES FÊTES POUR ATO FORMATIONS (AJOUT
LOCATION VAISSELLE)**

Lors de la séance du 24 juillet 2024, le conseil municipal a validé la convention relative à la location de la salle polyvalente pour l'organisme de formation *ATO Formations*.

L'organisme a besoin également de louer de la vaisselle pour ses sessions de formation. Le tarif appliqué habituellement est de 1€ par ensemble assiette/couverts/verre.

Considérant qu'en cas de casse de la vaisselle, les tarifs sont appliqués selon la délibération n° DEL2023/05/04-02 du 4 mai 2023,

Où l'exposé de Monsieur JARDIN Rodolphe et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCORDE** la location de la vaisselle pour un montant de 1€ par participant.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre à jour et à signer la convention.

Le secrétaire de séance
Antoine FANFANI



Le Maire
Rodolphe JARDIN

